

oserions à peine nous attendre à voir l'auteur d'une prière nouvelle agir de la sorte. Fait singulier, celui qui n'a pas craint de s'aventurer dans le domaine des choses les plus saintes, en composant une nouvelle prière, et surtout un membre de la Chambre des communes, discute la situation mondiale sans faire allusion au fait que le Canada, lui aussi, a été atteint. C'est une histoire extraordinaire. Je veux que la Chambre des communes sache que nous avons traversé une période de dépression et que cette histoire de commerce canadien que nous avons écoutée aujourd'hui est l'histoire de tous les pays du monde, si ce n'est que notre pays a été un peu mieux partagé que la plupart des autres.

Cet après-midi et ce soir je me suis remémoré ces discours que nous avions l'habitude d'entendre quand les honorables députés de la gauche siégeaient à droite de l'Orateur et que l'opposition faisait des allusions touchant la situation du pays. On nous disait que c'était la ruine totale amenée par les Tories. Vous en souvenez-vous? Vous rappelez-vous les lamentations de Jérémie dont on a corné les oreilles de tout notre peuple?

M. DUFF: Le souffle de la mort.

Le très hon. M. BENNETT: L'honorable député doit savoir ce qu'il faut entendre par là. On a porté des attaques touchant l'exactitude des statistiques qui ont été préparées sans qu'on s'en réfère aux gouvernements et par ceux qui, à Genève et à la Société des nations, ont été reconnus comme les premiers dans la science des statistiques. M. Coates n'a consulté aucun des membres du Gouvernement en préparant ses statistiques. Les chiffres qu'on a donnés touchant le chômage et auxquels je ferai allusion demain, ont été tirés de documents préparés par des compagnies et des organisations qui ont fait des rapports au Gouvernement exactement de la même manière qu'elles le faisaient quand le très honorable député siégeait à la droite de l'Orateur. Pensez-vous que de telles allusions puissent améliorer la situation au Canada? Ne croyez-vous pas attirer ainsi votre propre condamnation? Ne jugez-vous pas que les hommes penseront que tout ce que vous pouvez offrir, c'est une tentative de démolir? Ne croyez-vous pas que c'est un appel aux préjugés et aux passions? Sauf votre création d'une prière, sauf ces attaques portées contre les fonctionnaires responsables, oubliant le fait que le pays a traversé les années les plus cruelles que nous ayons jamais connues; sauf tout cela, dites-moi quelle cause vous avez servie en dépeignant la situation de votre pays sous les traits les plus sombres. Quel but voulez-vous atteindre en faisant voir les choses sous un jour

[Le très hon. M. Bennett.]

plus triste qu'elles ne sont réellement? Pourquoi tenter de décourager l'espoir et la confiance d'un peuple? Pourquoi vouloir nous raconter une histoire plus sombre que la véritable situation du pays?

Bien qu'en agissant ainsi je me départisse de ma pratique habituelle, je vais consacrer quelque temps à traiter, les uns après les autres, les points qui ont été soulevés aujourd'hui et je défie le très honorable député ou ceux qui pourraient venir après lui de prétendre—à la lumière des faits véritables enregistrés par les historiens et les statisticiens, non seulement du Canada, mais d'ailleurs—que notre Dominion n'a pas vu s'accroître sa prospérité ni poindre des jours meilleurs, non pas, du moins, dans une mesure plus grande que la plupart des autres pays du globe. D'une part, j'entends louer l'attitude du président de la république à notre sud, lequel exerce, à ce que je vois, des pouvoirs pour ainsi dire autocratiques à lui conférés par le congrès, et, d'autre part, je constate que nous ne sommes revêtus que de pouvoirs insuffisants sous le régime de la loi de secours. Je vois que l'on approuve d'un côté lorsque quelqu'un exerce l'autorité et je vois de l'autre côté qu'on nous accuse dès que nous tentons d'exercer cette autorité. Si l'exercice de l'autorité exécutive en vertu de pouvoirs conférés par acte du congrès est chose équitable et salutaire, bonne pour le pays dans lequel elle s'exerce, comment se fait-il dès que nous passons au nord de la ligne 45e que les mêmes actions cessent d'être bonnes, bien qu'elles soient entreprises par l'exécutif de ce pays, avec des résultats comparables sous tous les rapports?

Aux honorables membres qui ont des opinions différentes, je conseille la lecture d'un article publié récemment dans le *Saturday Evening Post*. Cet article, intitulé: "Au nord du N.R.A.", a pour auteur M. Marcosson, un homme que je n'ai pas rencontré et qui ne m'a nullement consulté à ce sujet. Mes honorables amis y liront qu'à la suite d'une enquête cet auteur indique comment notre pays, possédant une population de dix millions et demi et des ressources financières limitées, comment notre pays, cabané et isolé au point de vue financier, a pu tenir tête à l'orage de la dépression à côté d'une nation de cent vingt-cinq millions d'habitants au sud du quarante-neuvième parallèle, où l'on a le N.R.A. Afin de permettre à mes honorables amis d'examiner plus complètement cette citation, je propose maintenant l'ajournement du débat.

(La motion est adoptée et la suite du débat est renvoyée.)

(Sur la motion de M. Bennett, la Chambre s'ajourne à dix heures et quarante-cinq.)